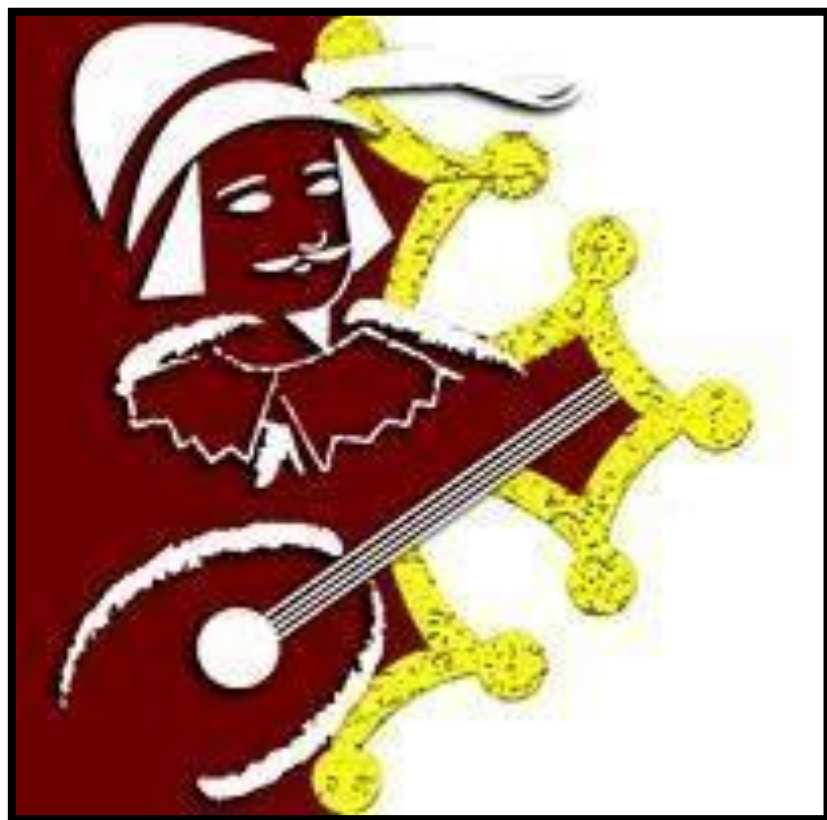


COMITE
MIDI-PYRENEES
RÈGLEMENT
DES COMPÉTITIONS
RÉGIONALES



SAISON 2025-2026

SOMMAIRE



CHAPITRE 1 - RÈGLES COMMUNES A TOUTES LES ÉPREUVES

CHAPITRE 2 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D1

CHAPITRE 3 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D2

CHAPITRE 4 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D3

CHAPITRE 5 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION

CHAPITRE 6 – RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2^{ème} SÉRIE

CHAPITRE 7 – RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 1ERE SÉRIE

CHAPITRE 8 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OPEN

CHAPITRE 9 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT EN DONNES LIBRES

CHAPITRE 10 - RÈGLES APPLICABLES A LA COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE

CHAPITRE 11 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D1

CHAPITRE 12 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D2

CHAPITRE 13 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D3

CHAPITRE 14 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INTERCLUBS LIBRE/4

CHAPITRE 15 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE DUO

CHAPITRE 16 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE SENIORS

CHAPITRE 17 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS



CHAPITRE 1 - RÈGLES COMMUNES A TOUTES LES ÉPREUVES

Les arbitres désignés pour arbitrer les compétitions sont susceptibles d'être modifiés avant le championnat.

JOUEURS ADMIS AUX COMPÉTITIONS

Pour toutes les épreuves, et quel que soit le stade de la compétition, les joueurs admis à participer à la compétition devront être affiliés au Comité Midi-Pyrénées, et à jour de leur cotisation annuelle.

Pour les championnats triplettes et quadrettes, l'ordre des compétitions, sauf exception et après accord du président de ligue, sera le suivant :

1 - Championnat Comité 1^{ère} division

2 - Championnat Comité 2^{ème} division

3 - Championnat Comité 3^{ème} division

- La participation à un autre championnat d'une triplette ou quadrette (ou d'un de ses membres) **déjà qualifiée** entraîne d'office la perte de cette qualification.
- Si un remplaçant D1 joue un championnat D2 ou D3 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D1.
- De même, si un remplaçant D2 joue un championnat D3 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D2

REGLES RELATIVES AUX INSCRIPTIONS

L'inscription pour un championnat a pour objectif de connaître le nombre de participants afin d'anticiper la mise en place et l'organisation du tournoi.

Elle est obligatoire : voir la date limite pour chaque compétition sur le « Règlement des compétitions ».

Elle doit se faire impérativement une semaine avant le championnat donc le samedi pour un championnat prévu le samedi suivant ou le mardi pour un championnat prévu le mardi suivant à minuit dernier délai.

Toute intégration postérieure à la date limite ne sera acceptée que dans la mesure où elle facilite le déroulement de l'épreuve.

*** **Cas particulier de la Coupe de France** : les équipes doivent se faire connaître impérativement avant le **30 octobre 2025** ceci afin de mettre en place d'éventuels matchs de cadrage.

Les inscriptions sont à communiquer par **le responsable de club** au président de la CCR par mail (raymond.tanas@orange.fr) .

ACCUEIL ET MISE EN PLACE DES JOUEURS

Pour toutes les compétitions et pour la 1^{ère} séance :

- **Toutes les compétitions débuteront à 13h00 pour les duplicatés et 13h30 pour les libres.**
- Présence obligatoire des joueurs 15 minutes avant l'horaire de mise en place.

Pour les séances suivantes, l'heure de mise en place sera fixée par l'arbitre à l'issue de la séance précédente.

Passée l'heure de mise en place, le règlement fédéral relatif aux pénalités pour retard sera appliqué.

- En duplicate 0,5% ou 1 PM par tranche de 5 minutes et par joueur. Après 15 minutes le joueur ou l'équipe peut être scratché et l'arbitre peut faire jouer le ou les remplaçants prévus.
- En libre 100 points par tranche de 5 minutes, après 15 minutes le joueur peut être scratché l'arbitre peut faire jouer le remplaçant prévu.

CONFIRMATION DES PARTICIPANTS A LA FINALE

Les joueurs qualifiés pour les phases finales d'une compétition devront, s'ils doivent déclarer forfait, prévenir l'arbitre (sur place), le Président de la CCR (par la suite). Tout joueur absent lors de la finale et n'ayant pas prévenu de son forfait, se verra appliquer l'article 31 du Fascicule 1.

REGLES RÉGISSANT LES SPECTATEURS



Les spectateurs sont soumis aux mêmes règles que les joueurs :

- Les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre.
- Les spectateurs doivent être assis derrière le joueur de leur choix, avec son accord.
- Le spectateur ne doit suivre qu'un seul joueur (limité à un défenseur en quadrette).
- Les discussions avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, même au cours des rotations (sanctions applicables).
- Les rotations s'effectuent dans l'ordre et le silence.

Tout spectateur enfreignant les règles précédentes, se verra, après avertissement, exclu de la salle où se déroule la compétition. En cas de refus de quitter la salle ou de récidive, le spectateur (s'il est licencié) se verra traduit devant la chambre de discipline.

DOCUMENTS RÉGISSANT LES COMPÉTITIONS

Le règlement National, le règlement des championnats de Zone et ce document, sont les documents de base régissant les compétitions du Comité Midi-Pyrénées. **Ils prévalent dans l'ordre indiqué ci-dessus.**

MODALITÉS DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Pour toutes les épreuves, le nombre de joueurs qualifiés pour la séance ou le tour suivant est susceptible d'évoluer en fonction d'impératifs techniques, par exemple :

- Le nombre de participants à la ½ finale est inférieur au nombre de qualifiés.
- Le nombre élevé de participants à la ½ finale provoquerait l'élimination de plus de 50% des joueurs. Le nombre de participants à la 1^{ère} séance provoque des tables incomplètes ou des tables relais.
- Le nombre de joueurs présents est inférieur au nombre de joueurs qualifiés.
- etc....

Pour toutes les compétitions, sauf la coupe de France, si l'application de l'ensemble des règlements laisse subsister un cas d'égalité parfaite, l'avantage sera donné au joueur ou à la formation qui comporte le joueur le mieux placé au classement national.

Les seules modifications admises, au jour de l'épreuve, sont celles imposées par des impératifs techniques et à l'initiative de l'arbitre **avec l'aval du président de la commission compétition régionale**. La décision doit être prise dans le ¼ d'heure suivant le problème et prononcée par le président du comité ou son représentant.

Toute autre modification est soumise à l'approbation préalable du Président de zone.

PRIME A LA QUALIFICATION

La prime à la qualification des joueurs qualifiés pour les phases finales des championnats de France sera distribuée sur le lieu du championnat,

La prime ne concerne pas les qualifiés sur place.

CONSIGNES RELATIVES AU COMPORTEMENT

- **Concernant l'alcool** : il est interdit de participer à un championnat en état évident d'ébriété. Tout manquement entraînera une exclusion du joueur et son passage en chambre de discipline
- **Concernant le tabac** : l'interdiction de fumer s'applique à l'ensemble des locaux où se pratique la compétition y compris dans les toilettes. L'usage de la cigarette électronique (vapotage) est également prohibé.
- **Concernant le matériel** : les joueurs sont tenus de prendre soin du matériel mis à leur disposition notamment des paravents et des étuis. L'arbitre pourra le cas échéant sanctionner les contrevenants.
- **Respect des autres joueurs.**

INDICE DE VALEUR POUR LES EPREUVES TRIPLETTE ET QUADRETTE :

BAREME indices de valeurs			
Première série Nationale	100	Troisième série Pique	6
Première série Pique	98	Troisième série Cœur	6
Première série Cœur	96	Troisième série Carreau	6
Première série Carreau	56	Troisième série Trèfle	6
Première série Trèfle	45	Quatrième série Pique	5
Deuxième série Pique	14	Quatrième série Cœur	5
Deuxième série Cœur	11	Quatrième série Carreau	4
Deuxième série Carreau	8	Quatrième série Trèfle	4
Deuxième série Trèfle	7	Non classé	4

Règles communes en page 13 du fascicule 1: JOUEUR DEFAILLANT

* Un joueur (ou une formation) qualifié(e) à un championnat de France déclarant forfait moins d'une semaine avant le début dudit championnat (sans justification valable) sera déclaré(e) défaillant(e).

* En cas de défaillance, il ne pourra pas, ipso facto, participer à la même épreuve du jour de la défaillance jusqu'à la fin de la saison suivante, indépendamment du niveau. Exemple : sanctionné en triplettes D2 interdit de jouer en triplettes D2, en D1 et en D3, de même en quadrettes.

Dans le cas de l'individuel, le joueur sera interdit de jouer toutes les compétitions individuelles duplicatées (open, séries, sénior).

Dans le cas d'un championnat en donnes libres, le joueur est automatiquement interdit de jouer tous les championnats en donnes libres : individuel, Duo, Libre par 4 et séniors.

CHAPITRE 2 RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE

1^{ère} DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 1^{ère} division (D1) il faut avoir un indice de valeur collectif strictement supérieur à 20.

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 4 octobre 2025 à minuit Présence de l'équipe au complet avant 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Quadrettes D1			
Equipes	1ERE SEANCE	Equipes Eliminées	2EME SEANCE
11	20 Donnes jouées	0	20 Donnes jouées
12	22 Donnes jouées	1	
13	24 Donnes jouées	0	24 Donnes jouées
14	26 Donnes jouées	1	
15	28 Donnes jouées	0	28 Donnes jouées
16	28 Donnes jouées	1	
17	28 Donnes jouées	2	28 Donnes jouées
18	28 Donnes jouées	3	
19	28 Donnes jouées	4	28 Donnes jouées

Le classement final se fera par addition des points match obtenus à chacune des 2 séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	Ramonville
DATE	11 Octobre 2025
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	en fonction du nombre de joueurs
QUADRETTES QUALIFIEES	4 (+1)

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 20 au 22 Février 2026 à VICHY

CHAPITRE 3 RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE

2^{ème} DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 2^{ème} division (D2) il faut avoir un indice de valeur collectif strictement inférieur à 73

Remarques :

- Les joueurs classés Nationale, 1^{ère} série P, C, ne peuvent participer ni à la D2 ni à la D3.
- Un joueur classé **première série cœur** (au mieux) peut disputer le championnat D2 et D3 s'il est accompagné de 3 joueurs classés promotion (3^{ème} série, 4^{ème} série ou NC) ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison. Si la somme des indices est supérieure au seuil, ce joueur devra jouer impérativement en défense et laisser la place d'attaquant à un autre joueur.
- Les joueurs qui sont qualifiés pour la finale nationale en D1 peuvent jouer mais ils perdent leur qualification. (Voir chapitre 1 - article 1)

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 25 Octobre 2025 à minuit

Présence de l'équipe au complet avant 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPETITION

Quadrettes D 2			
Equipes	1ERE SEANCE	Equipes Eliminées	2EME SEANCE
11	20 Donnes jouées	0	20 Donnes jouées
12	22 Donnes jouées	1	
13	24 Donnes jouées	0	24 Donnes jouées
14	26 Donnes jouées	1	
15	28 Donnes jouées	0	28 Donnes jouées
16	28 Donnes jouées	1	
17	28 Donnes jouées	2	28 Donnes jouées
18	28 Donnes jouées	3	
19	28 Donnes jouées	4	28 Donnes jouées

Le classement final se fera par addition des points match obtenus à chacune des 2 séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	LEZAT
DATE	1er Novembre 2025
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	En fonction du nombre de joueurs
QUADRETTES QUALIFIEES	4 (=)

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 20 au 22 Février 2026 à VICHY

CHAPITRE 4 RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE

3ème DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 3^{ème} division (D3) il faut avoir un indice de valeur collectif strictement inférieur à 26

Remarques :

- Les joueurs classés Nationale, 1^{ère} série P, C, ne peuvent participer ni à la D2 ni à la D3.
- Un joueur classé **première série cœur** (au mieux) peut disputer le championnat D2 et D3 s'il est accompagné de 3 joueurs classés promotion (3^{ème} série, 4^{ème} série ou NC) ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison. Si la somme des indices est supérieure au seuil, ce joueur devra jouer impérativement en défense et laisser la place d'attaquant à l'un de ces jeunes.

Les joueurs qui sont qualifiés pour la finale nationale en D1 ou D2 peuvent jouer mais ils perdent leur qualification. (Voir article 1 chapitre 1).

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 22 Novembre 2025 à minuit Présence de l'équipe au complet avant 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Quadrettes D3			
Equipes	1ERE SEANCE	Equipes Eliminées	2EME SEANCE
11	20 Donnes jouées	0	20 Donnes jouées
12	22 Donnes jouées	1	
13	24 Donnes jouées	0	24 Donnes jouées
14	24 Donnes jouées	1	
15	24 Donnes jouées	2	24 Donnes jouées
16	24 Donnes jouées	3	
17	24 Donnes jouées	4	24 Donnes jouées
18	24 Donnes jouées	5	
19	24 Donnes jouées	6	24 Donnes jouées

Le classement final se fera par addition des points match obtenus à chacune des 2 séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	MONTECH
DATE	29 Novembre 2025
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	En fonction du nombre de joueurs (seulement pour 1/3 des quadrettes)
QUADRETTES QUALIFIEES	3 (=)

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 20 au 22 Février 2026 à VICHY

CHAPITRE 5 RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION

JOUEURS ADMIS

Les joueurs classés en 3^{ème} série, 4^{ème} série et non classés ; toutefois ne sont pas admis les joueurs :

- Ayant été classés en 1^{ère} série Nationale (limité à 10 ans après le dernier classement en 1^{ère} Série Nationale)
- Ayant obtenu un titre de Champion de France Open ou 1^{ère} Série ou Triplettes D1 ou Quadrettes D1 ou vainqueur de la Coupe de France par Equipes (limité à 10 ans après le dernier titre obtenu).

Clôture des inscriptions le **samedi 21 février 2026 à minuit**

Présence avant 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Si le nombre de participants l'exige, le club où se déroule la compétition s'engage à tenir en réserve 1 ou 2 joueurs susceptibles de prendre part à cette finale afin d'éviter une ½ finale.

La participation est au minimum de 16 joueurs.

L'épreuve se déroulera en 2 séances, **et si possible** sans éliminé (s) entre les séances. **en tenant compte des directives de la Fédé (4 étuis par table)**

La mise en place de la 1^{ère} séance est réalisée par un tirage au sort intégral.

Pour la mise en place de la 2^{ème} séance, la méthode dite du « serpent » sera utilisée.

Le classement final se fera par addition des pourcentages obtenus sur les 2 séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	MEAUZAC
DATE	28 Février 2026
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5€
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	En fonction du nombre de participants
QUALIFIES	10 (+2)

Au terme de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 13 au 17 Mai 2026 à EVIAN

CHAPITRE 6 – RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

2ème SÉRIE

JOUEURS ADMIS

Les joueurs classés en 2^{ème} Série.

Toutefois ne sont pas admis les joueurs :

- Ayant été classés en 1^{ère} série Nationale (limité à 10 ans après le dernier classement en 1^{ère} Série Nationale)
- Ayant obtenu un titre de Champion de France Open ou 1^{ère} Série ou Triplettes D1 ou Quadrettes D1 ou vainqueur de la Coupe de France par Equipes (limité à 10 ans après le dernier titre obtenu).

Clôture des inscriptions le samedi 21 février 2026 à minuit

Présence avant 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

La participation est au minimum de 16 joueurs

L'épreuve se déroulera en 2 séances, selon le nombre de participants

1^{ère} séance mise en place par tirage au sort. **en tenant compte des directives de la Fédé (4 étuis par table)**

Pour la mise en place des 2^{ème} la méthode dite du « serpent » sera utilisée.

FINALE

NB TABLES	1 ^{ère} SEANCE	2 ^{ème} SEANCE
15	3 TOURNOIS DE 5 TABLES – 20 donnes	3 TOURNOIS DE 5 TABLES - 20 donnes
14	2 TOURNOIS DE 5 TABLES et 1 de 4 – 20 donnes	2 TOURNOIS DE 5 TABLES et 1 de 4 – 20 donnes
13	1 TOURNOI DE 5 TABLES et 2 de 4 - 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES et 2 de 4 - 20 donnes
12	3 TOURNOIS DE 4 TABLES - 20 donnes	3 TOURNOIS DE 4 TABLES - 20 donnes
11	1 TOURNOI DE 6 TABLES ET 1 de 5 - 20 donnes	1 TOURNOI DE 6 TABLES et 1 de 5- 20 donnes
10	2 TOURNOIS DE 5 TABLES - 20 donnes	2 TOURNOIS DE 5 TABLES - 20 donnes
9	1 TOURNOI DE 5 TABLES et 1 de 4 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES et 1 de 4- 20 donnes
8	2 TOURNOIS DE 4 TABLES – 20 donnes	2 TOURNOIS DE 4 TABLES - 20 donnes
7	1 TOURNOI DE 7 TABLES – 28 donnes	1 TOURNOI DE 7 TABLES – 28 donnes
6	1 TOURNOI DE 6 TABLES – 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES - 20 donnes
5	1 TOURNOI DE 5 TABLES – 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES - 20 donnes

Les éliminations éventuelles se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops puis de sous-tops, enfin sur le classement national).

Le classement final se fera par addition des pourcentages des 2 séances affectés, le cas échéant, du coefficient correspondant s'il y a des éliminés

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	MEAUZAC
DATE	28 Février 2026
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5€
INDICE PCN	Finale 1,8 (demi-finale 1,5)
POINTS DE PERFORMANCE	En fonction du nombre de participants
QUALIFIES	8 (+1)

Au terme de la séance de l'après-midi l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la séance du soir.

Le championnat de France se déroulera du 13 au 17 Mai 2026 à EVIAN

CHAPITRE 7 – RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

1^{ère} SÉRIE

JOUEURS ADMIS

Les joueurs classés en 1^{ère} série et les joueurs :

- Ayant été classés en 1^{ère} série Nationale (limité à 10 ans après le dernier classement en 1^{ère} Série Nationale)
- Ayant obtenu un titre de Champion de France Open ou 1^{ère} Série ou Triplettes D1 ou Quadrettes D1 ou vainqueur de la Coupe de France par Equipes (limité à 10 ans après le dernier titre obtenu)

Clôture des inscriptions le samedi 21 février 2026 à minuit

Présence avant 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- La participation est au minimum de 16 Joueurs
- **Regroupement des comités Midi-Pyrénées – Val d'Adour et Aquitaine**

L'épreuve se déroulera en 2 séances . **en tenant compte des directives de la Fédé (4 étuis par table)**

NB TABLES	1 ^{ère} SEANCE	2 ^{ème} SEANCE
15	3 TOURNOIS DE 5 TABLES – 20 donnes	3 TOURNOIS DE 5 TABLES - 20 donnes
14	2 TOURNOIS DE 5 TABLES et 1 de 4 – 20 donnes	2 TOURNOIS DE 5 TABLES et 1 de 4 – 20 donnes
13	1 TOURNOI DE 5 TABLES et 2 de 4 - 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES et 2 de 4 - 20 donnes
12	3 TOURNOIS DE 4 TABLES - 20 donnes	3 TOURNOIS DE 4 TABLES - 20 donnes
11	1 TOURNOI DE 6 TABLES ET 1 de 5 - 20 donnes	1 TOURNOI DE 6 TABLES et 1 de 5- 20 donnes
10	2 TOURNOIS DE 5 TABLES - 20 donnes	2 TOURNOIS DE 5 TABLES - 20 donnes
9	1 TOURNOI DE 5 TABLES et 1 de 4 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES et 1 de 4- 20 donnes
8	2 TOURNOIS DE 4 TABLES – 20 donnes	2 TOURNOIS DE 4 TABLES - 20 donnes
7	1 TOURNOI DE 7 TABLES – 28 donnes	1 TOURNOI DE 7 TABLES – 28 donnes
6	1 TOURNOI DE 6 TABLES – 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES - 20 donnes
5	1 TOURNOI DE 5 TABLES – 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES - 20 donnes

Les éliminations éventuelles se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops puis de sous-tops, enfin sur le classement national).

Le classement final se fera par addition des pourcentages des 2 séances affectés, le cas échéant, du coefficient correspondant s'il y a des éliminés.

LIEU	MEAUZAC
DATE	28 Février 2026
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5€
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	En fonction du nombre de participants
QUALIFIES	10

Au terme de chaque séance de l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la séance suivante

**Le championnat de France se déroulera du 13 au 17 Mai 2026 à
EVIAN**

CHAPITRE 8 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

OPEN FINALE

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés sont admis à participer au championnat individuel OPEN.

NB : Si le champion sortant décide de participer au championnat il sera directement qualifié pour la finale.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Clôture des inscriptions le samedi 29 novembre 2025 à minuit. Présence avant 12h45 à MEAUZAC et à Ste EULALIE

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Deux ½ Finales en 2 séances et une Finale en 2 séances. en tenant compte des directives de la Fédé (4 étuis par table)

•

LIEU (1/2 finales)	MEAUZAC Ste EULALIE
DATE	6 décembre 2025
ARBITRES	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT par joueur et par Séance	5€
INDICE PCN	1,5
POINTS DE PERFORMANCE	Pas en ½ finale
QUALIFIES pour la finale	40 (au prorata du nombre de joueurs des ½ finales) Ou 39 si champion sortant qualifié.

La mise en place de la 1^{er} séance ½ Finale est réalisée par tirage au sort intégral « tirage aléatoire »

Nb de Tables	1ère séance de la ½ finale	2ème séance de la ½ finale
22	2 X 5 tables et 3 de 4 20 donnes	4 X 5 tables 20 donnes
21	1 X 5 tables et 4 de 4 - 20 donnes	4 X 5 tables - 20 donnes
20	4 X 5 tables - 20 donnes	4 X 5 tables - 20 donnes
19	3 X 5 et 1 X 4 tables	3 X 5 et 1 X 4 tables
18	2 X 5 tables et 2 de 4- 20 donnes	2 X 5 tables et 2 de 4- 20 donnes
17	1 X 5 tables et 3 de 4- 20 donnes	1 X 5 tables et 3 de 4- 20 donnes
16	4 X 4 tables - 20 donnes	4 X 4 tables - 20 donnes

15	3 X 5 tables - 20 donnes	3 X 5 tables - 20 donnes
14	2 X 5 tables et 1 de 4- 20 donnes	2 X 5 tables et 1 de 4- 20 donnes
13	1 X 5 tables et 2 de 4- 20 donnes	1X5 tables et de 2 de 4: 20 donnes
12	3 X 4 tables - 20 donnes	3 X 4 tables - 20 donnes
11	1 X 6 tables et 1 de 5 – 20 donnes	2 X 5 tables 20 donnes

Au terme de chaque séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la séance suivante.

Finale en 2 séances.

La mise en place de la 1^{er} séance est réalisée par tirage au sort intégral « tirage aléatoire ».
Si le champion sortant est présent il sera placé en Nord 1 à la 1^{ère} séance.

LIEU	LEZAT
DATE	10 janvier 20256
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT par joueur et par Séance	5€
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	25 20 16 13 10 8 7 5 4 3 3 2
QUALIFIES	13 (-1)

La Finale réunira 2 séances de 2 X 5 tables (40 joueurs) sans éliminés qui joueront 5 positions de 4 donnes le 10 janvier 2026 à LEZAT

**Le championnat de France se déroulera du 13 mai au 17 2026 à
EVIAN**

CHAPITRE 9 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE INDIVIDUEL

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés sont admis à participer au championnat donne libre. La licence pourra être délivrée le jour même par le Comité.

DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT :

Clôture des inscriptions à 13 h 15 min

Le Championnat se déroule en 2 séances de 20 donnes minimum (matin et après-midi).

Pas d'éliminés après la 1ère séance. Le classement général final sera établi par addition des points des 2 séances.

Sera déclaré Champion de Midi Pyrénées le vainqueur à l'issue de la dernière position.

ARBITRAGE

Stricte application du règlement F.F.T.

Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de CHELEM.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	LECTOURE
DATE	13 Décembre 2025
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13 h 30
ENGAGEMENT	15€
INDICE PCN	1,8
QUALIFIES	20 (+1)
PP	3-2-1

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

**Le championnat de France se déroulera du 03 au 06 Avril 2026 à
PONTARLIER**

CHAPITRE 10 - RÈGLES APPLICABLES A LA COUPE DE FRANCE

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés sont admis à participer à la Coupe de France par équipe de 4 à 6 joueurs. Les équipes devront s'inscrire au préalable auprès du Président de C.C.R., **avant le 30 Novembre 2025**.

Montant de l'inscription : 5€ par joueur de chaque équipe pour toute la durée de la compétition en comité.

Le règlement définitif et l'organisation seront établis en fonction du nombre d'équipes engagées.

Qualifiés pour la finale Nationale :

- Directement du comité - **2 équipes**
- **6 équipes** seront qualifiées pour la finale de Zone.
- La phase Zone qualifiera **3 équipes** pour la finale nationale

Cette compétition se dispute avec handicap (points bonus suivant le classement des joueurs, voir tableau page suivante).

ORGANISATION : sera définie ultérieurement en fonction du nombre d'équipes

Les PCN au niveau des compétitions régionales

500 PCN par match gagné lors des phases régionales (comité et zone), et pas d'indice flottant appliqué. En cas de forfait d'une équipe, aucun PCN n'est attribué aux joueurs de l'équipe déclarée vainqueur.

Les PP au niveau des compétitions régionales

Au niveau du Comité, seules les équipes directement qualifiées pour le championnat de France auront un nombre de PP selon le tableau ci-dessous :

- Les PP à gagner en comité pour les vainqueurs seront les mêmes que ceux gagnés en triplettes et quadrettes D1 (se reporter au tableau des triplettes et quadrettes dans fichier Calcul PP).
- Au niveau comité, seules les équipes qualifiées en direct pour le Championnat de France peuvent marquer des PP. - La phase zone est une épreuve de rattrapage. Les PP sont donc moins conséquents qu'en région. Les PP seront identiques dans toutes les zones.
- Une équipe qui se qualifie en zone marque 13 PP et une équipe qui perd le match qualificatif pour la Coupe de France en zone marque 7 PP.

Enfin, deux équipes qualifiées au niveau comité doivent impérativement jouer le match de classement pour l'attribution des PP. Exemple : les deux équipes restantes d'un comité, bien qu'elles soient qualifiées, doivent jouer la finale régionale pour le titre, mais aussi pour la distribution des PP (25 aux vainqueurs et 20 aux seconds par exemple). Si elles ne jouent pas ce match, chaque équipe gagne le nombre de PP prévu pour le second, c'est-à-dire 20.

Ces PP sont transmis avec le dossier des qualifiés à la Fédération où ils sont stockés puis enregistrés la même année que la finale nationale considérée.

Point important en Coupe de France

Pour participer à la Finale Nationale un joueur doit avoir participé au moins à un match au stade « Comité » ou « Zone ».

Nouveauté :

Article 2 : Déroulement au niveau régional de la coupe de France

Le niveau régional se déroule en amont en autant de stades (poules, matchs de cadrage, ...) que l'estime nécessaire la CCR pour impérativement se terminer par 2 tableaux : le tableau principal A et le tableau complémentaire B.

Par exemple, si 13 engagés au départ, soit on fait un cadrage avant pour finir sur 1 tableau de 8, soit on fait directement un tableau à 16 avec des exempts qu'il faudra bien placer. Interdiction formelle KO direct en fin de cadrage, les perdants des cadrages devant se retrouver dans un tableau complémentaire. Une équipe engagée ne PEUT pas être éliminée en ne jouant qu'un seul match (minimum 2 matchs). Autant d'exempts que besoin, avec néanmoins 1 impératif : pas plus d'un match d'écart entre les parcours des différentes équipes. Interdiction formelles de tête de série, pas d'équipe protégée on fait un tirage intégral.

Si on a 2 qualifiés direct dans un comité, obligation de qualifier les 2 finalistes du tableau A. Si 3 qualifiés directs, le vainqueur du B prend la place et si 4 direct, l'autre finaliste du B.

Le tirage au sort des matchs aura lieu le 13 Décembre 2025 lors du libre Pontarlier à Lectoure.

Si un ou des matchs de cadrage sont nécessaires il(s) aura(ont) lieu le 24 janvier 2026 à Ramonville.

Article 73 : COMPOSITION DES ÉQUIPES.

1) Les équipes sont composées au minimum de 4 joueurs, avec un maximum de 6 joueurs.

De nouveaux joueurs peuvent compléter l'équipe en cours d'épreuve durant **le stade des épreuves de comité ou de zone** à condition :

- De n'avoir participé à aucun match la même saison,
- De ne pas porter le nombre de joueurs à plus de 6,
- D'être d'un classement (série et couleur) au maximum égal au 4e joueur de l'équipe.

NB : Une équipe inscrite à 6 ne peut plus modifier sa composition quelles que soient les circonstances, une fois la compétition commencée. L'indice équipe ne bouge plus si on est inscrit à 6 mais la composition de l'équipe peut bouger tant que l'on n'a pas joué un match.

Aucun joueur ne peut participer aux Finales Nationales s'il n'a pas disputé au moins un match au sein de son équipe au stade comité ou Zone même en cas de force majeure. On ne peut faire entrer de nouveaux joueurs en cours de quart- temps sauf dans le cas prévu à l'article 17 du Fascicule 6.

2) Choix de l'équipe remplaçante suite à un forfait (dans le cas d'un KO direct) :

- Choisir l'équipe qui a perdu contre l'équipe qui fait forfait.
- Si cette équipe refuse sa qualification, alors prendre l'équipe qui a perdu avec la meilleure différence de points. - Si égalité alors l'équipe ayant le plus grand bonus. Voir détail article 73 du règlement National.

POINTS BONUS Coupe de France

	1ère Série	2ème Série	3ème Série	4ème Série
Nationale	0			
Pique	0,5	3,5	5,5	7,5
Cœur	1	4	6	8
Carreau	2	4,5	6,5	8,5
Trèfle	3	5	7	9
Non classé				9

PRÉCISION SUR LES POINTS BONUS

Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe en début de saison lors de son inscription en tenant compte du dernier classement National. (Voir l'article 74 du règlement des compétitions)

L'addition des points-bonus (ou points de match) s'effectue sur les 4 joueurs les mieux classés de l'équipe, selon le barème en vigueur.

Choix de l'équipe remplaçante suite à un forfait :

- Choisir l'équipe qui a perdu contre l'équipe qui fait forfait. Voir détail article 73 du règlement fédéral.

Le 1^{er} tour se déroulera à Ramonville le 7 Mars 2026

Le 2^{ème} tour se déroulera à Ramonville le 18 avril 2026

La finale de zone se déroulera à Montauban le 09 mai 2026

CHAPITRE 11- RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE

1^{ère} DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 1^{ère} division D1 il faut avoir un indice de valeur collectif strictement supérieur à 14.

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 24 Janvier 2026 à minuit

Présence de l'équipe au complet avant à 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA FINALE

Nbr d'équipes	1ère séance	2ème séance
22	11 tables - 22 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
21	11 tables - 20 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
20	10 tables - 27 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
19	10 tables - 24 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
18	9 tables - 27 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
17	9 tables - 24 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
16	Emmanuel 16 - 30 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
15	Emmanuel 16 - 28 donnes	Emmanuel 16 - 28 donnes
14	Howell 14 - 26 donnes	Howell 14 - 26 donnes
13	Howell 14 - 24 donnes	Howell 12 – 22 donnes
12	Howell 12- 22 donnes	Howell 12- 22 donnes
11	Howell 12- 20 donnes	Howell 10- 27 donnes
10	Howell 10 - 27 donnes	Howell 10 - 27 donnes

Le classement final se fera par addition des pourcentages obtenus à chacune des 2 séances (affectés des coefficients sur résultat). Les éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement, le départage entre équipes à égalité au pourcentage se fera au nombre de tops des 2 séances (puis de sous-tops, puis dans l'ordre du classement national du mieux classé de chaque triplette).

DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE

LIEU	LEZAT
DATE	31 Janvier 2026
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13H00
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	25 20 16 12 8 6... (Seulement pour 1/3 des triplettes)
QUALIFIES	3 (-1)

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 22 au 25 Mai 2026 à VICHY

CHAPITRE 12 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE

2^{ème} DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 2^{ème} division D2 il faut avoir un indice de valeur collectif strictement inférieur à 67.

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 7 février 2026 à minuit

Présence de l'équipe au complet avant 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA FINALE

Nbr	1 ^{ère} séance	2 ^{ème} séance
+ de 22	12 tables ou plus – 22 donnes ou plus	11 tables - 22 donnes
22	11 tables - 22 donnes	11 tables - 22 donnes
21	11 tables - 20 donnes	9 tables – 27 donnes
20	10 tables - 27 donnes	9 tables – 27 donnes
19	10 tables - 24 donnes	Emmanuel 16 - 30 donnes
18	9 tables - 27 donnes	Emmanuel 16 - 30 donnes
17	9 tables - 24 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
16	Emmanuel 16 - 30 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
15	Emmanuel 16 - 28 donnes	Emmanuel 16 - 28 donnes
14	Howell 14 - 26 donnes	Howell 14 - 26 donnes
13	Howell 14 - 24 donnes	Howell 12 - 22 donnes
12	Howell 12- 22 donnes	Howell 12- 22 donnes
11	Howell 12- 20 donnes	Howell 10- 27 donnes
10	Howell 10 - 27 donnes	Howell 10 - 27 donnes
9	Howell 10 - 24 donnes	Howell 8 - 21 donnes
8	Howell 8 - 21 donnes	Howell 8 - 21 donnes
7	Howell 8 - 24 donnes	Howell 8 - 24 donnes

Les éventuelles éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops, puis de sous-tops, puis dans l'ordre du classement national du mieux classé de chaque triplete).

Le classement final se fera par addition des pourcentages (affectés des coefficients sur résultat) obtenus à chacune des 2 séances. L'arbitre est autorisé à dupliquer les donnes (non jouées à la 1^{ère} position) jusqu'à la 5^{ème} position

DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE

LIEU	MAZERES
DATE	14 FEVRIER 2026
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13h00
ENGAGEMENT	5 € par séance
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	1/3 des triplettes En fonction du nombre de triplettes
QUALIFIEES	4 (=)

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 22 au 25 Mai 2026 à VICHY

CHAPITRE 13 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE 3ème DIVISION

JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 3^{ème} division D3 il faut avoir un indice de valeur collectif strictement **inférieur à 20**

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 13 mars 2026 à minuit

Présence de l'équipe au complet avant 12h45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA FINALE

La finale se déroulera en 2 séances, selon le tableau suivant (participation minimum de 7 triplètes)

Nbr d'équipes	1ère séance	Éliminés	2ème séance
29	15 tables - mini 20 donnes	1	14 tables - mini 20 donnes
28	14 tables - mini 20 donnes		14 tables - mini 20 donnes
27	14 tables - mini 20 donnes	1	13 tables - mini 20 donnes
26	13 tables - mini 20 donnes		13 tables - mini 20 donnes
25	13 tables - mini 20 donnes	1	12 tables - 22 donnes
24	12 tables - 22 donnes		12 tables - 22 donnes
23	12 tables - 22 donnes	1	11 tables - 22 donnes
22	11 tables - 22 donnes		11 tables - 22 donnes
21	11 tables - 20 donnes		11 tables - 20 donnes
20	10 tables - 27 donnes	4	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
19	10 tables - 24 donnes	3	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
18	9 tables - 27 donnes	2	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
17	9 tables - 24 donnes	1	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
16	Emmanuel 16 - 30 donnes		Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
15	Emmanuel 16 - 28 donnes		Emmanuel 16 - 28 donnes
14	Howell 14 - 26 donnes		Howell 14 - 26 donnes
13	Howell 14 - 24 donnes		Howell 14 - 24 donnes

Les éventuelles éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops, puis de sous-tops, puis dans l'ordre du classement national du mieux classé de chaque triplète).

Le classement final se fera par addition des pourcentages (affectés des coefficients sur résultat) obtenus à chacune des 2 séances. L'arbitre est autorisé à dupliquer les donnes (non jouées à la 1^{ère} position) jusqu'à la 5^{ème} position

DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE

LIEU	STE EULALIE
DATE	21 MARS 2026
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13H00
ENGAGEMENT (par joueur et par	5€
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	1/3 des triplettes En fonction du nombre de triplettes
QUALIFIEES	4 (=)

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 22 au 25 Mai 2026 à VICHY

CHAPITRE 14 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INTERCLUBS LIBRE PAR EQUIPES DE 4 JOUEURS

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés sont admis à participer au championnat interclubs libre par équipes de 4.

Conditions particulières :

Les équipes sont constituées de 4 joueurs licenciés dans le même club.

Le produit des séries des joueurs de l'équipe au Classement National de l'année en cours doit être strictement supérieur à 16; les joueurs non licenciés l'année précédente étant considérés comme 4ème Série et les joueurs concernés par l'article 7 du fascicule 1 étant assimilés selon le tableau de l'article 12 du fascicule 1.

Afin de permettre aux joueurs classés 1ère série de constituer une équipe plus facilement, il a été décidé d'autoriser 2 exceptions à la règle qui stipule que le produit des 4 séries doit être strictement supérieur à 16. Il est possible à 2 joueurs classés 1ère série de jouer soit avec 2 joueurs de 4ème série, soit avec un joueur de 3ème série et 1 joueur de 4ème série.

Vingt-trois compositions d'équipes sont ainsi possibles :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Joueur_1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4
Joueur_2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4
Joueur_3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
Joueur_4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	4
Total	12	16	18	24	32	27	36	48	64	24	32	36	48	64	54	72	96	128	81	108	144	192	253

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Clôture des inscriptions le samedi 6 juin 2026 à minuit

A l'heure prévue pour la mise en place tous les joueurs d'une même équipe doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5mn de retard. Après 15 mn de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents et faire jouer des remplaçants. Si l'équipe ne possède pas de remplaçant elle peut être scratchée.

L'épreuve comportera uniquement une finale en deux séances : l'arbitre décidera en fonction de l'heure le nombre de rotation et le nombre de donnes (20 minimum par séance) Les 2 séances auront le même coefficient.

Le classement final se fera par addition des points obtenus par les 4 joueurs à chacune des 2 séances.

Si début des jeux 14h : après midi 5 X 5 donnes – soir 4 X 6 donnes

Si début des jeux 14h30 : après midi 4 X 6 donnes – soir 4 X 6 donnes

ARBITRAGE

Stricte application du règlement F.F.T.

Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de

CHELEM.
DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE

LIEU	ALBI
DATE	13 JUIN 2026
ARBITRE	A préciser
ENGAGEMENT (par équipe)	60€
INDICE PCN	1,8
QUALIFIEES	6 (+1)
PP	3-2-1

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera ? (A préciser)

CHAPITRE 15 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE DUO

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

Les paires sont constituées de 2 joueurs licenciés dans le même Comité sans contrainte d'appartenance à un club et sans restriction de classement.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Clôture des inscriptions le mercredi 17 septembre 2025 à minuit.

A l'heure prévue pour la mise en place tous les joueurs d'une même équipe doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5mn de retard. Après 15 mn de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents et faire jouer des remplaçants. Si l'équipe ne possède pas de remplaçant elle peut être scratchée.

L'épreuve comportera uniquement une finale en deux séances : l'arbitre décidera en fonction de l'heure le nombre de rotation et le nombre de donnes (20 minimum par séance) Les 2 séances auront le même coefficient.

Le classement final se fera par addition des points obtenus par les 2 joueurs à chacune des 2 séances.

ARBITRAGE

Stricte application du règlement F.F.T.

Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de CHELEM.

DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE

LIEU	MONTECH
DATE	20 SEPTEMBRE 2025
ARBITRE PRINCIPAL	Arbitre principal R TANAS Arbitre adjoint Alain MARZURA
MISE EN PLACE	13 H 30
ENGAGEMENT (par équipe)	30€
INDICE PCN	1,8
QUALIFIEES	10 (+1)
PP	3-2-1

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 16 au 18 JANVIER 2025 à OLONNE

CHAPITRE 16 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE SENIORS

JOUEURS ADMIS :

Tous les joueurs licenciés, **avant 60 ans et plus au 31/12/2025** sont admis à participer au championnat senior. Les inscriptions ne se prendront sur place que pour compléter des tables.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Clôture des inscriptions : le mardi 25 Novembre 2025 à minuit

Présence des joueurs avant 13 h 15 le jour de la compétition.

Le Championnat se déroule en 2 séances de 20 donnes minimum sans éliminés entre les 2 séances.

Le classement général final sera établi par addition des points des 2 séances. Sera déclaré Champion de Midi Pyrénées le vainqueur à l'issue de la dernière position.

ARBITRAGE :

Stricte application du règlement F.F.T.

Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de CHELEM.

L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5mn de retard. Après 15 mn de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	MONTAUBAN
DATE	MARDI 2 DECEMBRE 2025
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	13 h 30
ENGAGEMENT PAR JOUEUR	15€
INDICE PCN	1,8
QUALIFIES	18 (-1)

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

Le championnat de France se déroulera du 09 au 12 février 2026 à ALBI

CHAPITRE 17 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS

JOUEURS ADMIS :

Tous les joueurs licenciés, **avant 60 ans et plus au 31/12/2025** sont admis à participer au championnat duplicate individuel Séniors.

Clôture des inscriptions **le mardi 24 mars 2026 à minuit**

Présence avant 13 h 45 le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Pour avoir lieu la compétition doit comporter 16 joueurs minimum.

La 1ère séance aura lieu le **mardi 31 mars 2026** mise en place 14h00 .

Séance 1 : Elle se fera par tirage au sort intégral.

Séance 2 : les 40 premiers sont qualifiés pour la 2ème séance (nbre d'éliminés < 50 %) qui aura lieu le **Mardi 7 Avril 2026** mise en place à 14h00

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	L' UNION
DATE	31 Mars 2025 07 Avril 2026
ARBITRE	A préciser
MISE EN PLACE	14 h
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	Suivant le nombre de joueurs
QUALIFIES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE	12 (+1)

Le championnat de France se déroulera à définir